

MATH & MEDIA



Merci à tous nos lecteurs qui alimentent cette rubrique. Qu'ils continuent à le faire, en nous envoyant si possible les originaux, et aussi les commentaires ou activités possibles en classe que cela leur suggère.

Envois par la poste à Jacques VERDIER (7 rue des Bouvreuils, 54710 FLEVILLE) ou par courrier électronique : jacverdier@orange.fr.

Les archives de cette rubrique sont disponibles sur notre site à l'adresse :

http://apmeplorraine.free.fr/index.php?module=math_et_media

Ah ! Ces journalistes !

Posté le 16/04/12 sur [Le Blog mathématique d'ABC Maths](#) :

15 choux + 15 choux + 30 carottes = 60 navets (plus 8 ou 9 betteraves !)

Entendu hier soir [15 avril] sur France 2, au JT de 20 heures :

- Laurent Delahousse : « *Alain Duhamel, finalement, quand on ajoute, allez, 30 % d'abstentions potentielles, 15 à 16 % pour J.L. Mélançon, 15 à 16 % pour M. Le Pen, (...) ça fait environ 60 % du corps électoral qui se sentirait éloigné d'un parti de gouvernement ?* ».

- « *Plus les 8 ou 9 % qui ne sont même pas inscrits sur les listes électorales, il faut les rajouter...* » croit bon d'ajouter Alain Duhamel ».

Des pourcentages se rapportant à plusieurs populations (fromages) différentes, allègrement (et - je pense - involontairement) additionnés dans une même égalité par trois éminents commentateurs de notre chaîne nationale, même si cela ne change pas fondamentalement le sens du message souhaité, cela fait un peu pitié, non ?

Ajout de la rédaction du Petit Vert : Et si on avait ajouté à cela les estimations des 8 autres candidats, on aurait allègrement dû atteindre les 140 % ???

Langues : le niveau baisse en collège

Le niveau en langues vivantes des jeunes français était faible. Cinq ans après la réforme mise en place en 2005 il a encore baissé en fin de collège, affirme une étude de la Depp (Direction des études du ministère). Par contre la Depp enregistre une hausse sensible à l'école primaire où, il est vrai, on partait de zéro...

Extrait du « Café pédagogique »

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/05/110512-langues.aspx>

Question : Qu'est ce qu'une hausse « **sensible** » quand on part de 0 ?

Payer au fisc 75 % de ce qu'on a gagné ?

Pascale Kremer est reporter au « Monde Magazine », et elle a lancé un blog en 2011. Elle explique ses motivations : *« Ce blog sur Sceaux, qui démarre à peine, fait partie d'une vaste opération lancée par Le Monde durant toute l'année de campagne présidentielle. Huit reporters, installés dans huit villes de France (...) vous raconteront la vie des Français, décrivant ainsi la toile de fond sociétale sur laquelle s'inscrit l'élection »*. Elle suit une « famille UMP » qui, au soir du 22 avril, devant sa télé, découvre le score de « son » candidat. Nous citons son blog¹ :

Sur leur canapé, face à l'écran plat, Xavier et Estelle accusent le coup. (...) Xavier est expert-comptable et commissaire aux comptes, codirigeant d'un cabinet d'une vingtaine de personnes sis à Boulogne. Estelle aussi donne dans l'expertise comptable, mais à la direction financière du Crédit agricole.

(...) Le souhait de François Hollande d'aligner fiscalités du patrimoine et du travail les a choqués, tout comme sa tranche d'imposition à 75%. *« Agressif »*, selon eux. *« Omar Sy, on lui enlève 75 % de ce qu'il a gagné, et s'il ne gagne rien l'année suivante ? C'est assez malsain de s'en prendre aux riches... Je n'ai pas de souci avec l'impôt, assure le commissaire aux comptes. Plus je paie, plus cela veut dire que j'ai gagné, je ne cherche pas d'artifices pour payer moins. Mais là, ça me choque »*.

Evidemment, à l'instar de « Math O' Man, le blog des maths² », nous savons qu'on ne serait pas imposé à 75 % du revenu : il s'agit de taux marginaux. Ce taux ne s'appliquerait qu'à la partie du revenu qui dépasserait le million d'euros.

Mais citons Math O' Man :

Que la personne citée (qui de plus est expert-comptable) affirme volontairement de telles erreurs de calcul est son problème. Mais que la journaliste reprenne ces mensonges sans les rectifier ou au moins les commenter en dit long sur le manque de ses connaissances en la matière (ou sur ses intentions).

Faut-il s'interroger sur les « mathématiques du citoyen » que nous enseignons, et ce qu'il en reste une fois nos élèves devenus adultes ?

En tout cas, nous ne saurions que vous conseiller de jeter de temps en temps un œil sur ce « Blog des maths » : <http://www.mathoman.com/>

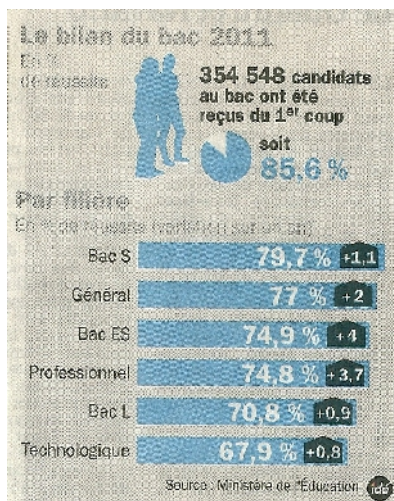
Et merci à Arnaud pour nous avoir signalé l'article ci-dessus.

1 <http://sceaux.blog.lemonde.fr/2012/04/23/devant-la-tele-dans-une-famille-ump/>

2 <http://www.mathoman.com/index.php/1663-calcul-d-impot-et-omissions-dans-la-presse>

Ouvrez l'œil, et le bon !

Surprenante infographie parue dans l'Est Républicain du 16/03/12 :



Les taux de réussite par série s'échelonnent de 67,9 % à 77 % pour les trois types de bac (général, techno et pro), et le bilan global est de 85,6 %...

Une explication possible :

Sur le site de TF1 au 05/07/11 (confirmé par d'autres sites), on peut lire « Le taux de réussite au bac général 2011, avant l'oral de rattrapage, est remonté à près de 77% (...). Celui de la série S, objet d'une fuite qui inquiétait les lycéens, a progressé de 1,1% à près de 80% ».

Et un peu plus loin, « Les 654.548 candidats au bac 2011 savent depuis

mardi s'ils ont été reçus du premier coup, collés ou convoqués au rattrapage ».

Il s'agirait donc, pour la seconde partie de l'infographie, des candidats « reçus du premier coup ». Et il y aurait eu 654 548 candidats en tout³ ; le 354 548 de l'ER semble être à la fois une faute de frappe et une confusion avec le nombre total de candidats...

Le Monde du 11/07/11 (après les oraux de rattrapage) nous le confirme : « Le taux de réussite au baccalauréat 2011 est stable à 85,6 %, annonce le ministère de l'éducation nationale ». On y apprend également que les taux de réussite sont de 88,2 % pour le bac général, 82,3% pour le bac technologique et 83,6% pour le bac professionnel.

Un mystère reste entier : pourquoi l'Est Républicain a-t-il publié cette info le 16 mars 2012, plus de 9 mois après la proclamation des résultats ?

3 Confirmation sur <http://www.education.gouv.fr/cid56542/baccalaureat-2011.html>